



Déclaration de la Commission exécutive

du 28 novembre 2019

La Commission exécutive confédérale FO réaffirme son opposition au « système universel par points », qui conduirait en réalité à un régime unique gouverné par l'Etat en fonction des contraintes budgétaires et financières aboutissant à contraindre demain à « devoir travailler plus longtemps » ou à subir la baisse des pensions.

FO réaffirme sa détermination à défendre le système actuel de retraite et ses régimes (régime général et son régime complémentaire, Code des pensions civiles et militaires, CNRACL et régimes spéciaux).

FO rappelle que le système actuel de retraite garantit aujourd'hui un droit universel à la retraite des salariés, un des plus solidaires et efficaces au monde.

FO porte des propositions et revendications destinées à l'améliorer.

Augmenter les salaires – le salaire net et le salaire différé fait des cotisations sociales salariales et patronales – permettrait à la fois de résorber le déficit de recettes de la Sécurité sociale et des retraites et de relancer l'économie et l'emploi.

Constatant que les analyses, propositions et revendications portées par FO n'ont pas été entendues, réaffirmant sa volonté que de véritables négociations puissent s'ouvrir sans préalable imposé, pour la défense et l'amélioration du système actuel de retraites et ses régimes, la Commission exécutive confirme l'appel, lancé par le CCN, à rejoindre la grève à partir du 5 décembre et à proposer dans le cadre des assemblées générales sa reconduction, réaffirmant que toutes et tous, salariés du privé et du public sont concernés.

La Commission exécutive se félicite de constater que, d'ores et déjà, de nombreux appels unitaires ont été pris au niveau national interprofessionnel, de nombreux secteurs d'activité et d'entreprises.

La Commission exécutive appelle à renforcer et élargir encore la mobilisation.

Pour la Commission exécutive confédérale, le gouvernement doit retirer son plan, entendre les revendications et renoncer à toute mesure de répression à l'encontre de ceux qui les expriment.



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14

www.force-ouvriere.fr

CCP – Paris 5889 99 x – SIRET : 784 578 247 00040- Code NAF 912 Z